



QUAT-F est un assainisseur sans rinçage pouvant être utilisé dans tout établissement qui exige des normes de salubrité supérieures incluant les endroits où on manipule et/ou transforme des aliments. QUAT-F peut assainir surfaces de travail, instruments de travail, matériel de production et autres surfaces dures non poreuses préalablement nettoyées que l'on retrouve dans l'industrie alimentaire et les services alimentaires (restaurants, supermarchés, cafétérias).

MODE D'EMPLOI

L'assainissement des surfaces se fait toujours sur des surfaces préalablement nettoyées. Enlever tous les gros résidus de nourriture et les souillures des surfaces à assainir et nettoyer à l'aide d'un détergent de bonne qualité. Au préalable, pré-rincer, tremper ou gratter si nécessaire. Rincer avec de l'eau potable.

Lorsque le produit est utilisé comme indiqué, QUAT-F réduit la population des microorganismes suivants :

Microorganismes	Concentration (ppm)	Dilution	Temps de contact	Dureté d'eau maximale (CaCO ₃)
<i>Campylobacter jejuni</i>	200-400	8-16 mL / 4 L	60 s	650 ppm
<i>Enterococcus faecalis</i> résistant à la vancomycine (ERV)	200-400	8-16 mL / 4 L	60 s	650 ppm
<i>Escherichia coli</i>	200-400	8-16 mL / 4 L	60 s	650 ppm
<i>Escherichia coli</i> O157:H7	200-400	8-16 mL / 4 L	60 s	650 ppm
<i>Klebsiella pneumoniae</i>	200-400	8-16 mL / 4 L	60 s	500 ppm
<i>Listeria monocytogenes</i>	200-400	12-16 mL / 4 L	60 s	650 ppm
<i>Salmonella typhi</i>	200-400	8-16 mL / 4 L	60 s	650 ppm
<i>Shigella sonnei</i>	200-400	8-16 mL / 4 L	60 s	650 ppm
<i>Staphylococcus aureus</i>	200-400	8-16 mL / 4 L	60 s	650 ppm
<i>Staphylococcus aureus</i> résistant à la méthicilline (SARM)	200-400	8-16 mL / 4 L	60 s	650 ppm
<i>Vibrio cholera</i>	200-400	8-16 mL / 4 L	60 s	650 ppm
<i>Yersinia enterocolitica</i>	200-400	8-16 mL / 4 L	60 s	650 ppm

Pour assainir des surfaces non poreuses préalablement nettoyées et rincées avec de l'eau potable, en contact avec des aliments : Préparer une solution quaternaire pouvant varier de 200 à 400 ppm d'ingrédients actifs (8 mL à 16 mL de QUAT-F par 4 litres d'eau).

Pour assainir des articles fixes (réservoirs, blocs pour trancher, comptoirs) : Rincer à grande eau avec une solution quaternaire pouvant varier de 200 à 400 ppm d'ingrédients actifs pendant 60 secondes au moins, en s'assurant de bien mouiller toutes les surfaces. Retirer, drainer la solution de la surface et laisser sécher à l'air. Préparer une solution fraîche chaque jour ou plus fréquemment si nécessaire.

Pour assainir des articles mobiles (verres et ustensiles de cuisine) : Bien tremper dans une solution quaternaire

pouvant varier de 200 à 400 ppm d'ingrédients actifs pendant 60 secondes au moins, en s'assurant de bien mouiller toutes les surfaces. Retirer, drainer la solution de la surface et laisser sécher à l'air. Préparer une solution fraîche chaque jour ou plus fréquemment si nécessaire.

Si utilisé pour assainir l'équipement de cuisine ou articles en contact avec des aliments préalablement nettoyés : Utiliser une solution quaternaire pouvant varier de 200 à 400 ppm d'ingrédients actifs. Un rinçage à l'eau potable n'est pas nécessaire.

Lorsque le produit est utilisé dans les établissements alimentaires : Éviter la contamination des aliments lors de l'application et de l'entreposage du produit. Toutes surfaces sujettes au contact direct avec la nourriture doivent être bien rincées à l'eau potable après l'usage de ce produit.

PROPRIÉTÉS CHIMIQUES ET PHYSIQUES

- pH concentré (25 °C) : 7,5 - 8,0
- pH à 0,5 % (25 °C) : 6,8 - 7,2
- Poids spécifique (25 °C) : 0,990 - 0,995
- Viscosité (25 °C) : moins de 25 cP
- Stabilité : stable dans des conditions normales d'entreposage
- Aspect physique : liquide bleu transparent
- Odeur : spécifique aux composants
- Ingrédients actifs :
 - 5 % chlorure de n-Alkyle (5 % C₁₂, 60 % C₁₄, 30 % C₁₆, 5 % C₁₈) diméthyl-benzyl-ammonium
 - 5 % chlorure de n-Alkyle (68 % C₁₂, 32 % C₁₄) diméthyl-éthyl-benzyl-ammonium

LÉGISLATION

Fiche de données de sécurité disponible.

Conforme pour utilisation dans l'industrie alimentaire.



AVANTAGES

- Super concentré.
- Assainisseur efficace contre de nombreux microorganismes (voir tableau).
- QUAT-F est un assainisseur pour surfaces en contact avec les aliments approuvé sans rinçage lorsque le produit est utilisé dans des proportions variant de 200 ppm à 400 ppm. Cette plage offre une plus grande sécurité alimentaire lorsqu'il y a variation de la pression de l'eau qui alimente le doseur. La variation de la pression de l'eau étant un paramètre responsable de la variation du dosage.
- N'endommage pas les plastiques, les métaux et la mélamine.
- Sans caustique, sans butyle, sans distillats de pétrole, sans hydrocarbures chlorés ou composés phénoliques.
- Sans danger pour la couche d'ozone.
- Sans substances classifiées cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR).

FORMATS DISPONIBLES

Consultez le site kersia.ca pour connaître les différents formats disponibles



**QUAT-F
3127**

**Assainisseur
sans rinçage
pour le secteur
alimentaire**



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission de la fiche: 2026-06-26

Section 1. Identification

Nom du produit : **QUAT-F**

Santé Canada : **DIN#02559307**

Usage recommandé : **Désinfectant assainisseur sans rinçage désodorisant anti-moisissures**

Restrictions d'utilisation : Pour usage professionnel uniquement.

Fournisseur/Fabricant : **KERSIA CANADA LTÉE**
390, boul. St-Laurent Est
Louiseville (Québec), CANADA, J5V 2L7
info.canada@kersia-group.com / www.kersia.ca

Téléphone d'urgence: Carechem 24 : 1-215-207-0061
(Service 24 heures) sans frais : 1-800-579-7421
Centre antipoison du Québec
(CAPQ) : 1-800-463-5060

Section 2. Identification des dangers

Classification du produit : CORROSION CUTANÉE - Catégorie 1
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1
Ce produit est un désinfectant homologué et est exempté du SIMDUT. Pour plus d'information, voir l'étiquette du produit.

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

- Prévention** : Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux ou du visage. Se laver les mains soigneusement après manipulation.
- Intervention** : EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Stockage : Garder sous clef.

Élimination : Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets, conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.

Autres dangers : Aucun connu.

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

Ingrédients dangereux	Numéro CAS	Concentration* %
- Chlorure d'alkyl(C12-C18)N,N-diméthyl-N-benzylammonium	68391-01-5	1 - 5
- Chlorure d'alkyl(C12-C18)diméthyléthylbenzylammonium	68956-79-6	1 - 5
- Éthanol	64-17-5	1 - 5

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

* Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité.

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

- Contact avec les yeux :** Consulter un médecin immédiatement. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin.
- Contact avec la peau :** Consulter un médecin immédiatement. Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin.
- Inhalation :** Consulter un médecin immédiatement. Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène.
- Ingestion :** Consulter un médecin immédiatement. Laver la bouche avec de l'eau. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical.
- Avis au médecin :** Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits à la section 2 et/ou à la section 11 de cette fiche de données de sécurité.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs inappropriés : Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.

Produit de décomposition thermique dangereux : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes : dioxyde de carbone monoxyde de carbone

Conseils pour les pompiers

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou les aérosols. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou les aérosols. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Si au cours d'une utilisation normale, la substance présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. Les contenants (ou récipients) vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce contenant (ou récipient). Manipuler avec soin, éviter les éclaboussures.

Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle :

Ingrédients dangereux

- Ethanol

Numéro CAS

64-17-5

Valeurs limites d'exposition

CA Québec Provincial (Canada)

MPT: 1000 ppm.

Contrôles d'ingénierie appropriés

S'assurer que la ventilation est appropriée s'il y a un risque de formation d'aérosol ou d'accumulation de vapeur.

Équipement de protection individuelle

- Yeux/visage** : Porter des lunettes de protection contre les éclaboussures chimiques.
- Mains** : Porter des gants imperméables et résistants aux produits chimiques.
- Respiratoire** : Les manipulations usuelles ne requièrent pas le port d'équipement de protection respiratoire.
- Autre** : Porter des vêtements de protection appropriés pour éliminer tout risque de contact avec la peau.

Mesures d'hygiène : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé.

Consignes pour produit dilué: L'information contenue dans ce document concerne le produit concentré tel que vendu. En dilution d'usage recommandée, les risques inhérents à ce produit sont fortement réduits. Les mesures de prévention peuvent donc être adaptées selon le jugement de l'employeur en fonction de l'expérience et/ou du niveau d'exposition des travailleurs.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

- pH** : 6,5 à 8,5
- Densité relative** : 0,99 à 0,995
- Masse volumique** : Non disponible.
- Point d'ébullition** : 100°C
- Point de fusion/congélation** : <0°C
- Pression de vapeur** : Non disponible.
- Densité de vapeur relative** : >1 [Air = 1]
- Solubilité** : Oui. [Miscible dans l'eau.]
- Point d'éclair** : Vase clos: >93,3°C [Le produit n'entretient pas une combustion.]
- Inflammabilité** : Ininflammable.
- Limites d'inflammabilité** : Non disponible.
- Température d'auto-inflammation** : Non applicable.
- Température de décomposition** : Non disponible.
- Caractéristiques des particules** : Non applicable.
- Coefficient de partition n-octanol/eau (log Pow)** : Non applicable.
- État physique** : Liquide. [Liquide transparent.]
- Couleur** : Bleu.
- Odeur** : Sans parfum ajouté.
- Viscosité** : Dynamique: <10 mPa·s (<10 cP)
Cinématique: Non disponible.

Section 10. Stabilité et réactivité

- Réactivité** : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
- Stabilité chimique** : Le produit est stable.
- Risque de réactions dangereuses** : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
- Conditions à éviter** : Aucune donnée spécifique.
- Matériaux incompatibles** : Aucune donnée spécifique.
- Produits de décomposition dangereux** : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Section 11. Données toxicologiques

Voies d'exposition probables : Contact cutané. Contact avec les yeux. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé

- Contact avec les yeux** : Provoque de graves lésions des yeux.
- Contact avec la peau** : Provoque de graves brûlures.
- Inhalation** : L'inhalation de gouttelettes en suspension dans l'air ou d'aérosols peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
- Ingestion** : Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

Symptômes potentiels correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux	: Douleur, larmoiement, rougeur
Contact avec la peau	: Douleur ou irritation, rougeur, la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître
Inhalation	: Irritation des voies respiratoires, toux
Ingestion	: Douleurs stomacales

Effets chroniques potentiels sur la santé

Effets cancérogènes	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets mutagènes	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la reproduction	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Sensibilisant	: Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité aiguë

Ingrédients dangereux

- Ethanol

Espèces Résultat

Souris - Orale - DL50	3450 mg/kg
Rat - Orale - DL50	7060 mg/kg

Section 12. Données écologiques

Écotoxicité : Ce produit est nocif pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme.

Persistance et dégradation

Non disponible.

Section 13. Données sur l'élimination

Manutention et élimination des déchets

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Section 14. Informations relatives au transport

Info. sur la rég.	# ONU	Désignation officielle de transport	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classe TMD	UN1903	DESINFECTANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Chlorure d'ammonium quaternaire, solution)	8	III		Remarques Quantité limitée lorsque 5L ou moins.

GE* : Groupe d'emballage / Packing Group

Transport dans les locaux de l'utilisateur : toujours transporter dans des conteneurs fermés qui sont droits et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

Section 15. Informations sur la réglementation

La classification de ce produit et la FDS ont été élaborées conformément au Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) en vigueur au Canada. Ce produit étant un mélange pour lequel il n'existe pas de données spécifiques concernant les effets sur la santé, les risques ont été évalués en fonction des propriétés physico-chimiques du produit et de sa composition et peuvent être surestimés.

Contact alimentaire : Conforme à une utilisation en industrie alimentaire.

LIS; Liste Intérieure des Substances Canadienne : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Section 16. Autres informations

Date d'édition : 2026-06-26

Version : 2.2

Avis au lecteur

L'information fournie sur cette Fiche de Données de Sécurité a été compilée à partir de notre expérience et des données présentées dans des publications techniques variées. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances actuelles relatives au produit concerné. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier la valeur de cette information pour l'adoption des mesures de sécurité requises. Nous nous réservons le droit de réviser les Fiches de Données de Sécurité du produit au fur et à mesure qu'une nouvelle information technique nous est communiquée. L'utilisateur a la responsabilité de contacter la compagnie pour s'assurer que la Fiche de Données de Sécurité qu'il possède est la dernière publiée.

Préparé par : Le département des affaires réglementaires de Kersia Canada.

Tél.: 819-228-5564